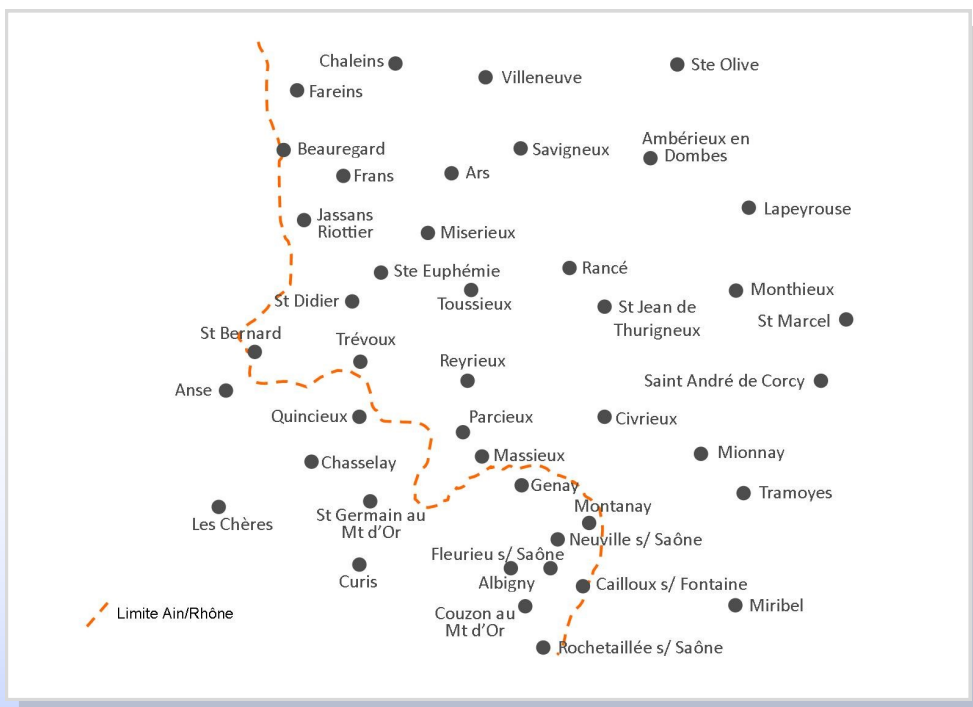


A PARTIR DE CHEZ VOUS



Nous pouvons vous accompagner dans vos déplacements.

Siège social VSDS  
SPASAD

225, rue Louis-Antoine Duriat  
BP 19—01600 REYRIEUX  
Tél : 04 74 00 35 17

contact@vsds.fr  
www.vsds01-69.org



**VSDS**

Aide et Soins à Domicile

A VOTRE  
SERVICE  
**NOUVEAU**

# SAVE

Service d'Accompagnement VEHICULÉ



**04 74 00 35 17**

Accompagnements individuels  
(rendez-vous médicaux, loisirs, courses)

Accompagnements collectifs  
(sorties culturelles, marché...)

Avec le soutien de : Fondation de France, Fondation JM Bruneau,



## LE SAVE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'accompagnement personnalisé qui favorise la mobilité.

Le Service d'Accompagnement VEhiculé (SAVE) est porté par l'association VSIDS, Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile.

Il propose un accompagnement personnalisé dans un véhicule adapté et aménagé.

### Pour qui ?

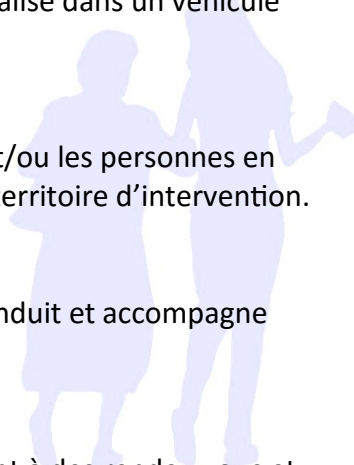
Les personnes âgées de 60 ans ou plus et/ou les personnes en situation de handicap domiciliées sur le territoire d'intervention.

### Par qui ?

Un accompagnateur expérimenté qui conduit et accompagne tout au long du déplacement.

### Pourquoi ?

Le SAVE permet de se rendre sereinement à des rendez-vous et des activités de loisir afin de conserver mobilité et autonomie.



## QUELS DEPLACEMENTS SONT PROPOSES ?

Exemple d'un accompagnement à un rendez-vous médical

- Arrivée de l'accompagnateur au domicile de la personne pour l'aider à se préparer pour sa sortie, à préparer les papiers relatifs à son rendez-vous.
- Installation dans le véhicule.
- Trajet jusqu'au cabinet médical.
- Accompagnement de la personne dans le cabinet médical si elle le désire, afin d'aider à la bonne compréhension du diagnostic et des modalités de traitement.
- Accompagnement à la pharmacie si besoin.
- Trajet retour.
- S'assurer du bon retour et de la bonne installation de la personne à son domicile.

## COÛT DU SERVICE

Le prix de la prestation dépend du temps et de la distance du trajet demandé, sur la base des taux horaires en vigueur (21.16€ en 2016) et des coûts kilométriques conventionnels (0.35€ / km en 2016).

## POSSIBILITES DE FINANCEMENT

- Chèques Sortir Plus (n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre caisse de retraite)
- Des conventions de partenariats sont signées avec certaines communes. Renseignez vous auprès du SAVE.